



HAL
open science

Master Management

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Management. 2015, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02040824

HAL Id: hceres-02040824

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040824v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Management

- Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Établissement(s) cohabilités : /

Présentation de la formation

Ce master est proposé sur les campus de Pau et de Bayonne. La première année du master sur chacun des campus se compose d'une première année avec un tronc commun (un tiers des UE). La deuxième année se divise en cinq spécialités :

Management et Administration des entreprises (MAE) se déclinant en 6 parcours répartis sur les campus de Pau et de Bayonne (le détail des parcours sur chacun des sites n'est pas explicité) ;

Comptabilité, contrôle, audit (CCA) sur le campus de Pau ;

Management public se déclinant en deux parcours : un sur le site de Pau et l'autre sur le site Bayonne (le dossier ne précise pas les parcours qui sont proposés sur chacun des sites) ;

Management des organisations et des technologies de l'information proposé sur le campus de Pau

et *Direction administrative et financière* proposé sur le campus de Pau.

Deux spécialités sont proposées en apprentissage sur 12 mois en master 2, la spécialité *Direction administrative et financière* et la spécialité *Management des organisations et des technologies de l'information* et au sein de la spécialité *Management public*, un parcours est proposé en alternance (parcours *Management des organisations de santé et médico-social*).

Avis du comité d'experts

Cette mention regroupe des spécialités très différentes et sur deux campus (Pau et Bayonne) ce qui explique un taux de mutualisation faible. Au vu des effectifs accueillis dans cette mention (350 en 2013/2014) comparé aux effectifs des autres mentions du domaine Droit économie gestion (DEG) de l'UPPA, il pourrait être judicieux que certaines spécialités deviennent des mentions à part entière. Les objectifs professionnels de cette mention sont en lien avec la finalité des spécialités préparées. La structure du diplôme permet d'assurer une bonne professionnalisation des étudiants et la lisibilité des 5 spécialités est bonne.

Le dossier de la mention ne situe cette mention que par rapport aux mentions de droit et d'économie. Au niveau régional, la mention *Management* n'est pas positionnée par rapport aux spécialités en gestion proposées sur Bordeaux ou Toulouse. Malgré tout, au vu des effectifs et de l'insertion professionnelle, même si des recoupements existent cela ne semble pas porter préjudice au développement de la mention.

Cette mention est adossée principalement au laboratoire de gestion de l'UPPA (le CREG) et plusieurs partenariats ont été tissés avec des organisations telles que l'ordre des experts comptables... ce qui se traduit par des stages proposés aux étudiants au sein de ces organisations et des interventions de professionnels.

La formation est portée par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) et les enseignements sont assurés par des enseignants de gestion de l'IAE rattachés au laboratoire de recherche du Centre de recherche en gestion (CREG), des enseignants de l'UFR Droit économie gestion et surtout à un nombre conséquent de vacataires extérieurs (enseignants ou professionnels). Le faible taux d'encadrement de cette mention explique le recours important à des professionnels qui permet ainsi d'ancrer les formations dans les problématiques de gestion des entreprises. Globalement, on note une équipe pédagogique diversifiée dont la dynamique est portée par un bon fonctionnement du comité de perfectionnement dans lequel les professionnels semblent bien trouver leur place.

Conformément à la certification qualité de service Qualicert des IAE, le pilotage de la formation se fait en concertation avec les acteurs du monde socio-économique (par exemple, le choix des spécialités proposées en apprentissage ou en alternance). La volonté d'intégration des étudiants à ce pilotage est à remarquer. Le fonctionnement du comité de perfectionnement est clairement défini et accompagne une certification de la formation (au sein de l'IAE).

Les effectifs de cette mention sont importants (350 en 2012/2013) mais il aurait été intéressant que le dossier donne une information compilée des effectifs par année (M1 et M2), par spécialités et par parcours surtout que les éléments présentés au niveau des spécialités sont difficilement lisibles (tableaux flous). De la compilation des informations données au niveau de chaque spécialités, il ressort que la spécialité MAE regroupe le plus grand nombre d'étudiants (150 à 200 étudiants selon les années pour le MAE contre 60 à 80 étudiants pour la spécialité CCA, 40 étudiants pour la spécialité *Direction administrative et financière*, 35 étudiants pour la spécialité *Management des organisations et des technologies de l'information* et 60 étudiants pour la spécialité *Management public*).

Les taux de réussite sont globalement bons pour l'ensemble des spécialités (90 % à 100 %) à l'exception du master *MAE* où le taux de réussite est de 45 % en moyenne. Cela peut s'expliquer par le fait que les étudiants peuvent opter pour un aménagement d'étude et suivre leur M2 pour cette spécialité sur un ou deux ans.

Les taux d'insertion sont également très bons avec selon les spécialités de 90 % à 100 % de personnes en emploi.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les différentes spécialités de la mention font intervenir des enseignants chercheurs rattachés au CREG (centre de gestion). Malgré tout, ces spécialités étant avant tout professionnelles, la place de la recherche est faible. Il est malgré tout possible pour un étudiant d'opter pour un parcours individualisé recherche (mais le dossier ne fournit aucun élément sur le contenu de ce parcours ni son intégration parmi les autres enseignements du diplôme).</p> <p>Sur la période 2008/2014, 4 étudiants se sont inscrits en thèse à l'issu de la spécialité <i>MAE</i>, 2 à l'issu de la spécialité <i>Direction administrative et financière</i> et 3 à l'issu de la spécialité <i>Management public</i>.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Cette mention est avant tout professionnelle (peu d'étudiants poursuivent en thèse) et la part des enseignements réalisés par des professionnels est grande et oscille entre 30 et 40 % selon les spécialités (<i>MAE</i> 34 %, <i>CCA</i> 41%, <i>Direction administrative et financière</i> 33 %, <i>Management des organisations et des technologies de l'information</i> 45 % et <i>Management public</i> 40 %).</p> <p>Les métiers visés sont en lien direct avec les spécialités : métiers de la comptabilité et de l'audit pour la spécialité <i>CCA</i>, les métiers de la comptabilité et de la finance d'entreprise pour la spécialité <i>Direction administrative et financière</i>. Les métiers visés ne sont pas précisés pour les spécialités <i>MAE</i>, <i>Management des organisations et des technologies de l'information</i> et <i>Management public</i>.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des stages et projets est variable selon les spécialités et les parcours. Deux spécialités sont proposées en apprentissage sur 12 mois en master 2, la spécialité <i>Direction administrative et financière</i> et la spécialité <i>Management des organisations et des technologies de l'information</i>. Au sein de la spécialité <i>Management public</i>, un parcours est proposé en alternance (parcours <i>Management des organisations de santé et médico-social</i>), l'autre parcours proposant un stage long de 6 mois (parcours <i>Management des collectivités territoriales</i>). Pour la spécialité <i>MAE</i> un stage de 3 mois minimum est prévu à la fin du master 2 et enfin pour la spécialité <i>CCA</i> la durée du stage de master 2 n'est pas mentionnée.</p> <p>Au niveau du master 1, l'ensemble des spécialités propose un stage obligatoire ou optionnel de 2 à 3 mois.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Il est possible pour les étudiants de faire une mobilité à l'étranger (ERASMUS). Néanmoins aucune donnée n'est fournie sur les flux entrants et sortants. L'IAE a 29 accord Erasmus, et 18 conventions hors union européenne (Argentine, Brésil, Chili, Mexique, Pérou, Uruguay, Chine et Canada).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Non renseigné</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les cours sont proposés en formation présentielle. La répartition CM/TD n'est pas précisée dans le dossier pour aucune des spécialités.</p> <p>Les mécanismes de VAE sont possibles mais aucune donnée n'est renseignée sur les flux (validation partielle, totale...). En revanche, plusieurs spécialités sont organisées afin de pouvoir accueillir un</p>

	<p>public relevant de la formation continue par la mise en place de rythmes d'alternance.</p> <p>Sur la place du numérique, il existe un environnement numérique de travail (ENT). Cette rubrique reprend la politique de l'établissement (VAE et en particulier le trilinguisme) sans qu'on puisse apprécier comment ce trilinguisme est mis en œuvre dans cette formation.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Elle combine tout à la fois de l'évaluation en contrôles continus et sous la forme d'examen terminal. La proportion du contrôle continu par rapport aux examens terminaux est très variable selon les spécialités (1,5 UE en contrôle continu sur les 13UE de la spécialité MAE, répartition équilibrée en CC et ET pour les spécialités CCA, Direction administrative et financière et le parcours <i>Management des collectivités territoriales</i> de la spécialité <i>Management public</i>, une évaluation quasi exclusivement en contrôle continu pour la spécialité <i>Management des organisations et des technologies de l'information</i> et le parcours <i>Management des organisations de santé et médico-social</i> de la spécialité <i>Management public</i>). Ces choix ne sont pas explicités.</p> <p>La présence d'un tableau de synthèse avec les modalités de contrôle des connaissances aurait facilité la lecture du dossier.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Ce suivi est fait via l'annexe descriptive au diplôme (ADD). Le dossier ne fournit aucune information sur les modalités d'évaluation des compétences transversales.</p>
Suivi des diplômés	<p>L'UPPA a mis en place un observatoire des étudiants (ODE) en charge de réaliser les enquêtes d'insertion des diplômés. Le taux de réponse (80 %) est très important mais les statistiques renseignées sont assez datées.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>L'IAE étant certifié qualité, il a mis en place dans ce cadre un conseil de perfectionnement pour toutes les spécialités. La périodicité n'est pas renseignée. Le conseil de perfectionnement a des missions clairement définies et montre une efficacité certaine dans son fonctionnement.</p> <p>L'évaluation des enseignements et des formations est pilotée au niveau de l'établissement par l'observatoire des étudiants. Aucune information n'est fournie sur les évaluations réalisées par l'ODE.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Les différentes spécialités de la mention permettent une insertion rapide des diplômés, les effectifs, le taux de présence aux examens et le taux de réussite sont bons.
- Les différentes spécialités de la mention sont très professionnalisantes et intègrent de nombreux vacataires professionnels permettant un adossement fort des formations aux attentes du monde socio-économique.
- L'organisation pédagogique permet l'accueil de personnes relevant de la formation continue ou permet à des étudiants de réaliser leur master 2 en apprentissage ou en alternance.

Points faibles :

- La dimension internationale est à clarifier.

- Le dossier n'est pas assez précis sur le nombre d'apprentis, de personnes relevant de la formation continue, contrats professionnels... accueillis par an et les tableaux sur l'insertion des diplômés ne sont pas lisibles (flous). Il n'est pas non plus assez précis sur les différences existant entre les parcours de la spécialité *Management et administration des entreprises* (6 parcours en tout) : quelle est la part des cours mutualisés entre les parcours ? Les effectifs inscrits dans chacun de ces parcours ?
- Une place de la recherche et en particulier du parcours individualisé recherche peu claire.

Conclusions :

La mention est attractive : elle accueille de nombreux étudiants qui pour la plupart sont diplômés à la fin de leur master (très peu d'abandons) et ont une insertion professionnelle rapide et de qualité. Les porteurs de projets auraient pu porter plus d'attention sur la qualité du dossier remis à l'évaluation.

Observations de l'établissement



L'université de Pau et des Pays de l'Adour ne présente pas d'observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES concernant la formation suivante :

- Master Management

Fait à Pau le 10/07/2015

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' and 'B' followed by a period.

Michel Braud
Vice-président de la CFVU